

Procès-verbal n°1

SAISON 2023/2024

COMITE DIRECTEUR

Approuvé par le Comité Directeur du 06/01/2024

Réunion du 16 octobre 2023 à Cachan

Participants : M. S. GONCALVES-MARTINS, Président, Mmes B. CERVETTI, C. SIBILLA, MM. JP. ALORO, JP. BASSET, A. DE FABRY, C. FICHER, S. JLIASSIA, K. KHEMIRI, Y.MOLINARIO, A. PRIGENT, S. RIMBANO, J. TOTIN.

Membres excusés : B. AZCONA, C. BEAUCHAMP, V. BRAND, C. MICHEL, O. PILARD, M. ROSCOUET, D. TAULL, V. VAURETTE, D. VIALA.

Membre non excusé : F. HERY.

Assistent : C. DUBOIS, K. LEMAINTEC, S. MAROUTEAU.

Introduction

Le Président accueille les nouveaux élus du Comité Directeur, Joëlle LOGEAIS et Stéphane JUAN. Il remercie aussi pour leur présence les CTS, Serge MAROUTEAU et Cédric DUBOIS, ainsi que Kévin LEMAINTEC, notre nouveau CTS en formation dont les missions sont principalement axées sur la détection.

1) Infos diverses du Président

- 160 courriers ont été adressés par le Président aux Mairies, pour valoriser le club de Volley de la ville compte tenu de l'accroissement du nombre de licences, ses actions labellisées ou la création de terrain.

- Signature lors du Paris Beach Pro Tour entre le Maire de Clichy les Garennes, le Président de la Fédération, Eric TANGUY, et celui du Comité Départemental 92, Stefano RIMBANO, pour la mise à disposition du Palais des Sports de la ville pour les équipes de France lors des JOP. En contrepartie nous aurons à former au VB les éducateurs territoriaux sports de la ville.

- Signature également d'un Protocole sur des engagements entre le Conseil Régional IDF (venue de P. KARAM accueilli sur le terrain du Central par le Président de la Fédération et 2 joueuses de l'EDF), la Fédération et la Ligue. Le Conseil Régional participe à 700K€ sur l'achat du nouveau siège de la FFVolley.

Le PBPT est un super outil pour lancer la saison. On a fait le choix sur cette édition d'inviter des collectivités locales via les clubs Beach. Il faut en faire un outil de communication et de promotion (à réfléchir pour l'an prochain avec les Comités).

- Un serpent de mer voit le jour : la bulle du CREPS ! On attend le passage d'une commission sécurité avant la mise en service (mais ça ne sera malheureusement pas pour le CRE Beach Toussaint).

- Date à date on dépasse le nombre de licences obtenu fin de saison 17/18 ou fin 18/19 ! Cela pose la question du choix dans nos offres de compétitions pour fidéliser ces nouveaux pratiquants. Beaucoup de club ont dû refuser du monde cette saison ! La Fédération a évalué à 40 000 le nombre de licences perdues faute d'accueil.

2) Approbation des Compte-Rendus

PV d'AG du 17/06/23, pas de question, adopté à l'unanimité.

PV BE1 du X, adopté à l'unanimité.

Dernières informations sur le GRS : il ne permet pas de prendre de licences événementielles. Seul le Club événementiel offrirait cette possibilité.

PV BE 2 du X, adopté à l'unanimité (informe de l'arrivée à la Ligue de L. DELACOURS, K. LEMAINTEC et de L. PAYET).

PV BE 3 du X, adopté à l'unanimité (évocation des avancées sur l'AG fédérale de Paris, l'AG fédérale du 28/10 s'est positionnée pour une interdiction du voile en compétition.

PV CRS 14 & 15 (tous les classements), adoptés à l'unanimité.

3) Commission Sportive (Y. MOLINARIO)

Les RPE sont toujours les mêmes en senior, c'est surtout pour les jeunes que les formules changent :

En **M13** : il faut 2 tours pour arriver à 3 niveaux (53 équipes M13F engagées et 50 M13M) !

En **M15** les qualifications se font sur 2 tours, 4 divisions qui changent à chaque journée (un suivi nécessaire de la CRS !).

En **M18** : 4 divisions, pas de changement à chaque journée (c'est 1 championnat à 10 sur chaque journée).

En **seniors** on a augmenté le nombre d'équipes régionales, on est passé à 5 poules de 10 en Régionale et 2 poules de 10 en Prénationale. Davantage d'équipes engagées (de 75 on est passé à 87 et de 103 en masculins à 113) !

Est évoqué le départ tardif des compétitions Interdépartementales. Les jeunes attendent trop le départ de leur championnat.

Est aussi évoqué le manque de lieux de compétition. Ca devient plus crucial encore avec un nombre plus important d'équipes engagées. La CRS a décidé de répertorier tous les lieux où on peut faire de la compétition.

La faculté de pouvoir monter des championnats valides dans chaque département ou presque relance la question de « l'interdépartementalité », parfois considérée comme pouvant léser des départements ayant moins d'équipes et donc moins de chance de montée potentielle. Par exemple dans le 93 cela pose souvent la question de déplacements trop longs qui peuvent faire fuir vers les affinitaires.

Il faut globalement s'interroger sur la pyramide qu'on souhaite donner à nos championnats. Réactiver un 3^{ème} niveau régional est une question à examiner. Restera un goulet d'étranglement à la montée N3. Il faudrait que la FFVolley se pose aussi ces questions...

Il est proposé de créer un groupe de travail élargi avec la CRS et ceux qui seraient intéressés pour participer à toutes ces réflexions. JP. BASSET, A. PRIGENT et S. RIMBANO se proposent. Une première approche pourrait se faire via un questionnaire aux clubs pour connaître leurs attentes et bonnes idées.

Un nouveau renfort à la CRS : M. Jean-Paul ABOULKER.

4) Commission Discipline (JP. ALORO et A. PRIGENT)

Un webinaire très intéressant a été animé par les juristes fédéraux à destination de toutes les commissions discipline. Quatre personnes de la Ligue l'ont suivi. Cela a permis de repréciser certains points. Un Guide des bonnes pratiques a été envoyé par mail. Document très intéressant.

Sinon pour rappel les membres de la commission doivent être 6 a minima et majoritairement pris hors du Comité Directeur. Il n'y a pas de changement concernant le barème. La commission peut légèrement l'alourdir ou aménager les sanctions.

Notre webinaire conçu en fin de saison concernant le respect dans les gymnases n'a pu s'organiser avant la rentrée. Il n'a pas été mis comme étant obligatoire (question à étudier en rapport avec la Convention signée avec la Région). Sur 51 inscrits, 30 personnes y ont finalement assisté. Merci à I. DUFOUR et A. PRIGENT de l'avoir animé. Il faudra mieux communiquer aux clubs dès le début de saison. La CRS ayant le listing des entraîneurs, la CDR aura les moyens de les toucher directement. Pour envoi du lien webinaire par ex. L'idée est aussi émise d'inclure ce module dans la formation des cadres.

5) Commission Technique

5.1 Volleyades

Les places Ligue aux Volleyades sont tombées : nous aurons 4 places en M14/15 (Angers). Pour nos CD : 3 places M12F et 4 places M13M (St Jean de Braye).

La Ligue retiendra 2x3 places pour les M14/15, nous sommes sous-dimensionnés pour assumer l'envoi de 2 x 4 équipes. Lourdeur financière, cadres en nombre insuffisant.

Relaisser la place à un ou des Comités poserait le souci du nombre de places en CRE (les stages se font déjà à 40, ce qui est lourd). Faire des équipes est déjà difficile, en ajouter une 4^{ème} créera inévitablement des tensions, si ce n'est des évitements des CRE. Il faudrait également pour déterminer le comité qui enverrait cette équipe, repenser une qualification sportive que ne permettent pas les TDP actuels.

5.2 Pôle Beach

Il y aura lors de la prochaine rentrée l'ouverture d'un Pôle Beach sur la Ligue. Nous y sommes quelque peu contraints par la Région qui a financé la bulle de couverture des 3 terrains. Par ailleurs si le Volley ne s'y installe pas, le CREPS en donnera les créneaux à d'autres disciplines qui n'attendent que ça. On espère avoir une réunion de travail avec M. GODARD, son Directeur, courant décembre pour notamment clarifier les conditions tarifaires. Les premières informations donnent des tarifs à la journée très onéreux. Cela peut être dissuasif pour y implanter du championnat régulier ou des Tournois de Série. Il faudra s'assurer aussi du soutien financier de la Région pour assumer une partie des charges de fonctionnement de ces nouveaux Pôles. Sachant que la labellisation « Pôle » n'est pas acquise dès le début et qu'il faut minimum 2 ans pour l'être et toucher l'enveloppe régionale de l'ANS.

Au maximum 16 athlètes, si possible en parité. Dès février il faudrait choisir les cadres. Il faut aller vite également pour pouvoir communiquer rapidement aux familles.

S. RIMBANO fait part de l'embauche au 92 d'un ADD Beach, A. HATILA. Le 94 a également assumé à ses frais l'embauche d'une ADD, A. JUPITER.

5.3 Détection

K. LE MAINTÉC est notre nouveau CTS en charge de la détection F&G. Il va essayer d'harmoniser le processus sur l>IDF car il s'est rendu compte de l'hétérogénéité du territoire. Il est là pour proposer des solutions selon les besoins et les préconisations PSF, pour repérer

les joueurs à potentiel (clarifier cette notion de « potentiel »). En découlent le suivi des joueurs et l'accompagnement des entraîneurs.

Il va passer sur tous les CDE M12/13 de la Toussaint dans l'idée d'un accompagnement des entraîneurs des CDE, recenser leurs attentes de formation. A terme cela permettra d'amener davantage d'échanges et de coopération CD/Ligues.

Il y aura aussi la mise en place de coach clinics pour formation des entraîneurs (91/77/93) sur ces vacances de Toussaint. Il s'agit de proposer des temps de formation en décalé de ce que propose la Fédération. Ce ne sont pas des certifications d'entraîneurs mais une sorte de « compagnonnage ».

5.4 Divers

- Sur le fonctionnement des Pôles :

- ✓ désormais les professeurs du Lycée Mourier entrent dans le CREPS. Et cela marchera aussi l'an prochain pour les collégiens. Cela donne plus de temps d'entraînement (14H à 20H/semaine). Les pôlistes sont *rincés* (du coup des séances sans sauts...) mais très contents de cette nouvelle organisation. Du coup le temps scolaire dure plus longtemps et déborde sur la 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires, ce qui n'est pas sans poser des soucis au CRE qui ne peut s'étaler sur 2 semaines.
- ✓ Du coup en l'absence de lieu tout trouvé, se pose la question du maintien du travail sur les M18, sachant en plus qu'il n'y aura plus de Volleyades M18.
- ✓ A noter l'arrivée L DELACOURT comma Adjoint des Pôles.

6) Commission arbitrage

Formations de formateurs sur la Formation Arbitrage et la FDME.

Formation arbitrage pour les sourds.

Formation sur la FFSU (visio)

Bilan pour le Beach : I. DUFOUR a bien travaillé (des arbitres formés sur les CDF Beach).

Réflexion sur les clubs qui ne peuvent jamais accueillir, faute de terrains. C'est fréquemment le cas et cela pose quelques soucis d'équité.

Il faudrait des tshirts pour la formation lors des supervisions.

La Commission dispose d'une quinzaine de superviseurs.

7) Commission Beach

Pas d'infos du secteur.

8) Commission Organisations

8.1 Préparation AG fédérale 2024 (17&18/05/24)

Dîner de gala positionné le vendredi (jauge à connaître).

D'après S. FLORENT, la Fédération compte de son côté 110 personnes (sans tenir compte des conjoints). Les 2 hôtels sont sécurisés. Il faut sécuriser la péniche sinon on va la perdre.

La Région n'a pas encore envoyé le CR de la réunion lors de laquelle un certain nombre de choses ont été actées.

Recensement des clubs concernant les possibilités de prêter des minibus (ce sont dans le même temps les finales N2 et N3...).

8.2 Volleyades 2025

La Commission va devoir s'atteler à la préparation des Volleyades M14/15 en IDF. Il faudrait idéalement que tout soit aligné (hébergements, gymnases, restauration) sur une même ligne de transport : de Charpy à Clamart (CREPS on peut y mettre un genre).

Restauration à Meudon le long de la 118.

9) Secteur Para Santé

Une formation Volley Santé niveau 1 pour 11 stagiaires, hébergée par Plessis Robinson qui s'est très bien passée. Merci au Plessis pour l'accueil.

10) Le Partenariat fédéral pour les JO avec la ville de Clichy implique de former leurs ETAPS au VB. Rechercher un formateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23H30

S. GONCALVES MARTINS
Président



B. CERVETTI
Secrétaire Générale

